

ÉTATS FINANCIERS

FINANCIAL STATEMENTS

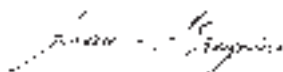
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers et de tous les renseignements présentés dans le rapport annuel relève de la direction de la Fédération des producteurs de lait du Québec. Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ils ont été approuvés par le Conseil d'administration. L'information financière et celle portant sur l'exploitation utilisées dans le reste du rapport annuel sont conformes aux renseignements présentés dans les états financiers.

Dans le cadre de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de contrôles internes comprenant des politiques et des procédures et la séparation des tâches et des responsabilités. Ces systèmes sont conçus en vue de fournir l'assurance que l'actif de la Fédération est bien sauvegardé, que toutes les opérations sont dûment autorisées, correctement inscrites et présentées et que l'on peut se fier aux registres comptables pour la préparation des états financiers. Aux systèmes de contrôles internes s'ajoutent un programme de vérifications internes ainsi que des revues appropriées effectuées par la direction.

Les vérificateurs indépendants Samson Bélaire Deloitte & Touche s. e. n. c. r. l., nommés par l'Assemblée générale, ont vérifié les états de la Fédération conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et ont présenté le rapport qui suit.

Le président du Conseil,



Jean Grégoire

Le 1^{er} vice-président,



Marcel Groleau

Le 26 février 2004

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

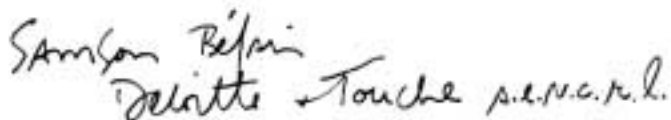
Aux producteurs de
Fédération des producteurs de lait du Québec
(Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec)

Nous avons vérifié le bilan de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec) au 31 décembre 2003 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, de l'évolution du solde à verser aux producteurs du Fonds du pool et du solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs du Fonds d'indemnisation, de l'évolution de la réserve d'ajustements du Système centralisé de vente des quotas et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Tel que mentionné à la note complémentaire 2, les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait ont fait l'objet d'états financiers vérifiés distincts et n'ont pas été inclus dans les états financiers ci-joints. À cet égard, ces états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception du fait qu'ils n'incluent pas les comptes du Fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait tel que mentionné au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2003 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés
Montréal, Québec

Le 26 février 2004

BILAN

au 31 décembre 2003

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$
Actif				
À court terme				
Encaisse et dépôts à terme	8 916 756	5 389 493	1 076 940	-
Débiteurs (note 3)	191 899	13 119	73 236	-
Créances interfonds	1 100 039	3 139 508	91 177	530 731
Frais imputables au prochain exercice	325 726	3 104	11 767	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
	10 534 420	8 545 224	1 253 120	530 731
Placements (note 6)	132	-	-	940 117
Immobilisations (note 7)	499 160	-	-	-
Autre élément d'actif	217 224	-	-	-
	11 250 936	8 545 224	1 253 120	1 470 848
Passif				
À court terme				
Créditeurs (note 8)	2 379 333	3 119 980	111 753	-
Créances interfonds	528 948	745	19 032	-
Revenus reportés	-	-	-	-
Solde à verser aux producteurs	-	-	-	-
Réserve d'ajustements (note 4)	-	-	-	-
Solde à verser aux entreprises laitières et aux producteurs en vertu des Conventions de mise en marché du lait (note 5)	-	-	-	-
	2 908 281	3 120 725	130 785	-
Soldes de fonds (note 9)				
Investis en immobilisations	499 160	-	-	-
Affectés à Novalait inc. et au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicomis)	-	-	-	940 117
Libres d'affectations	7 843 495	5 424 499	1 122 335	530 731
	8 342 655	5 424 499	1 122 335	1 470 848
	11 250 936	8 545 224	1 253 120	1 470 848

Éventualités (note 13)

Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	Élimination* \$	2003 Total \$	2002 Total \$
514 927	-	27 744 117		43 642 233	30 894 091
160 468 109	-	635 227		161 381 590	152 058 066
-	146 520	-	(5 007 975)	-	-
-	-	-		340 597	408 246
-	-	-		-	1 437 759
160 983 036	146 520	28 379 344	(5 007 975)	205 364 420	184 798 162
-	-	-		940 249	882 155
-	-	-		499 160	387 252
-	-	-		217 224	217 224
160 983 036	146 520	28 379 344	(5 007 975)	207 021 053	186 284 793
152 253 737	109 538	18 231 837		176 206 178	165 735 171
4 459 250	-	-	(5 007 975)	-	-
-	-	-		-	20 907
4 270 049	-	-		4 270 049	4 651 066
-	-	10 147 507		10 147 507	-
-	36 982	-		36 982	43 424
160 983 036	146 520	28 379 344	(5 007 975)	190 660 716	170 450 568
-	-	-		499 160	387 252
-	-	-		940 117	882 003
-	-	-		14 921 060	14 564 970
-	-	-		16 360 337	15 834 225
160 983 036	146 520	28 379 344	(5 007 975)	207 021 053	186 284 793

* Les créances interfonds présentées dans les fonds particuliers sont éliminées dans la colonne des totaux.

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS DU FONDS D'ADMINISTRATION, DU FONDS DE PUBLICITÉ ET PROMOTION, DES PROGRAMMES-QUALITÉ DU LAIT ET DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE – DES PRODUCTEURS DE LAIT – DU QUÉBEC

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds de développement \$	2003 Total \$	2002 Total \$
Produits						
Prélèvements	11 349 752	31 827 072	-	297 698	43 474 522	39 385 847
Retenues – qualité	-	-	952 742	-	952 742	899 166
Intérêts	807 945	142 071	-	11 219	961 235	860 117
	12 157 697	31 969 143	952 742	308 917	45 388 499	41 145 130
Charges						
Activités de promotion	-	1 367 830	-	-	1 367 830	2 013 469
Campagnes publicitaires	-	3 157 690	-	-	3 157 690	6 059 033
Contribution et cotisation aux Producteurs laitiers du Canada	637 237	26 718 660	-	-	27 355 897	21 159 477
Contribution à l'Union des producteurs agricoles	2 904 684	-	-	-	2 904 684	2 812 292
Exploitation	6 837 472	219 336	245 785	-	7 302 593	6 825 773
Information	129 470	-	46 171	-	175 641	139 297
Recherche et quote-part de la perte de Novalait inc.	372 074	-	-	216 592	588 666	828 025
Retenues – qualité versées aux entreprises laitières coopératives	-	-	659 127	-	659 127	628 950
Réunions des administrateurs et des membres	1 350 259	-	-	-	1 350 259	1 368 482
	12 231 196	31 463 516	951 083	216 592	44 862 387	41 834 798
Excédent (insuffisance)						
des produits sur les charges	(73 499)	505 627	1 659	92 325	526 112	(689 668)
Soldes de fonds au début	8 416 154	4 918 872	1 120 676	1 378 523	15 834 225	16 523 893
Soldes de fonds à la fin	8 342 655	5 424 499	1 122 335	1 470 848	16 360 337	15 834 225

ÉVOLUTION DU SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS DU FONDS DU POOL ET DU SOLDE À VERSER AUX ENTREPRISES LAITIÈRES ET AUX PRODUCTEURS DU FONDS D'INDEMNISATION

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	Fonds du pool			Fonds d'indemnisation \$	2003 Total \$	2002 Total \$
	Ventes de lait \$	Frais de transport \$	Total Fonds du pool \$			
Recettes						
Provenant des ventes de lait (note 10)	1 810 194 296	-	1 810 194 296	(5 521)	1 810 188 775	1 633 779 285
Intérêts	133 440	-	133 440	3 911	137 351	136 883
	1 810 327 736	-	1 810 327 736	(1 610)	1 810 326 126	1 633 916 168
Distribution des recettes						
Versements nets aux producteurs	1 700 398 328	-	1 700 398 328	-	1 700 398 328	1 536 485 564
Déduction pour frais de transport	65 289 335	(65 289 335)	-	-	-	-
Prélèvements	43 410 680	-	43 410 680	-	43 410 680	38 890 866
Retenues – qualité	947 100	-	947 100	-	947 100	846 829
Frais de transport et de mise en commun des frais de transport (note 12)	-	65 560 886	65 560 886	4 832	65 565 718	60 046 894
Frais d'analyse de dépistage des antibiotiques	391 759	-	391 759	-	391 759	410 970
	1 810 437 202	271 551	1 810 708 753	4 832	1 810 713 585	1 636 681 123
Insuffisance des recettes						
sur la distribution des recettes	(109 466)	(271 551)	(381 017)	(6 442)	(387 459)	(2 764 955)
Soldes à verser (à percevoir) au début	4 868 747	(217 681)	4 651 066	43 424	4 694 490	7 459 445
Soldes à verser (à percevoir) à la fin (notes 5 et 11)	4 759 281	(489 232)	4 270 049	36 982	4 307 031	4 694 490

ÉVOLUTION DE LA RÉSERVE D'AJUSTEMENTS DU SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	2003 \$	2002 \$
Recettes provenant des producteurs de lait sur l'achat de quota	260 203 429	398 589 238
Déboursés aux producteurs de lait sur la vente de quota	248 618 163	396 296 940
Excédent des recettes	11 585 266	2 292 298
Réserve d'ajustements au début	(1 437 759)	(3 730 057)
Réserve d'ajustements à la fin (note 4)	10 147 507	(1 437 759)

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 décembre 2003

	2003 \$	2002 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges pour les fonds d'administration, de publicité et promotion, des Programmes-qualité du lait et du fonds de développement de l'industrie laitière	526 112	(689 668)
Insuffisance des recettes sur la distribution des recettes pour les fonds du pool et d'indemnisation	(387 459)	(2 764 955)
Excédent des recettes du Système centralisé de vente des quotas	11 585 266	2 292 298
	11 723 919	(1 162 325)
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement de l'apport reporté	-	(40 987)
Amortissement des immobilisations	202 938	286 389
Quote-part de la perte de Novalait inc.	216 592	262 400
	12 143 449	(654 523)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 16)	1 194 225	(5 031 016)
	13 337 674	(5 685 539)
Activités de financement et d'investissement		
Acquisitions de placements	(274 686)	(268 559)
Acquisitions d'immobilisations	(314 846)	(209 319)
	(589 532)	(477 878)
Augmentation (diminution) des liquidités	12 748 142	(6 163 417)
Liquidités au début de l'exercice	30 894 091	37 057 508
Liquidités à la fin de l'exercice	43 642 233	30 894 091

NOTES COMPLÉMENTAIRES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

1. DESCRIPTION DE LA FÉDÉRATION

La Fédération des producteurs de lait du Québec est constituée en vertu de la *Loi des syndicats professionnels*. Elle réalise la mise en marché collective de tout le lait produit au Québec à titre d'administrateur du Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec, créé en vertu de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles*.

La Fédération est exempte d'impôts sur le revenu en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* fédérale et de la *Loi sur les impôts* du Québec.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

La Fédération des producteurs de lait utilise la comptabilité par fonds et applique la méthode du report.

Les états financiers de la Fédération comptent huit fonds qui sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat confié à la Fédération. La Fédération distingue trois secteurs d'activité :

- Administration du plan conjoint et services aux membres
- Mise en marché du lait
- Administration d'un système d'échange de quota

Le premier secteur d'activité, administration du plan conjoint et services aux membres, regroupe cinq fonds : les fonds d'administration, de publicité et de promotion, de qualité du lait, de développement de l'industrie laitière et de défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Toutes ces activités sont financées entièrement par les producteurs membres.

Les produits et les charges afférents à l'administration du plan conjoint et de la Fédération sont présentés dans le Fonds d'administration, notamment l'administration des différents règlements, la négociation et l'application des conventions de mise en marché, de transport du lait et ententes nationales et les différents services aux producteurs, sauf ceux couverts par d'autres fonds. Ces activités sont financées par le prélevé pour l'administration du plan conjoint.

Les produits et les charges afférents aux activités de promotion du lait et des produits laitiers ainsi qu'au maintien et au développement des marchés sont présentés dans le Fonds de publicité et promotion. Ces activités sont financées par le prélevé de publicité. Depuis le 1^{er} août 2003, la publicité et la promotion des produits laitiers sont administrées par Les Producteurs laitiers du Canada.

Les produits et les charges destinés à mettre en application des programmes d'amélioration de la qualité du lait et d'aide technique aux producteurs qui éprouvent des difficultés à répondre aux normes sont présentés dans le fonds Programmes-qualité du lait. Ces activités sont financées par les retenues appliquées sur les versements des producteurs qui ne satisfont pas aux normes de qualité.

Les produits et les charges afférents à la recherche stratégique pour le secteur laitier sont présentés dans le Fonds de développement de l'industrie laitière – des producteurs de lait – du Québec (antérieurement Plan de relance et de développement). Ce fonds présente les placements détenus par les producteurs dans le Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommiss) et la société Novalait inc., organismes formés en partenariat avec les transformateurs laitiers québécois. Les producteurs contribuent aux activités de ce fonds par le prélevé du fonds de développement.

Le fonds de défense des intérêts économiques des producteurs de lait a été constitué afin de donner aux producteurs de lait du Québec les moyens de financer des projets et des activités liés à la défense des intérêts économiques des producteurs de lait. Ces activités sont financées par le prélevé du fonds de défense. Les états financiers de ce fonds sont présentés distinctement.

Le second secteur d'activité, mise en marché du lait, regroupe deux fonds : le Fonds du pool et le Fonds d'indemnisation. Au moyen de leur plan conjoint, les producteurs ont délégué à la Fédération la responsabilité de la commercialisation de tout le lait produit et la négociation de toutes les conditions de vente.

Les recettes et la distribution des recettes afférentes à la vente en commun de tout le lait produit au Québec ainsi que la mise en commun des frais de transport du lait sont présentées dans le Fonds du pool selon les modalités du Règlement sur le paiement du lait aux producteurs et du Règlement sur la mise en commun des frais de transport du lait.

Le Fonds d'indemnisation prévu aux Conventions de mise en marché du lait est abrogé au 1^{er} août 2001 à l'exception de la responsabilité liée au financement d'un déficit encouru avant cette date ou au remboursement d'un surplus encouru avant cette date. Pour la période du 1^{er} août 2001 au 31 juillet 2002, l'activité du fonds a consisté au versement aux producteurs d'une prime de régularité à la production à l'automne 2001 et financée exclusivement par les producteurs.

La Fédération administre un système mensuel d'échange de quota afin de faciliter les échanges entre les producteurs. Ce dernier secteur d'activité présente les transactions de vente et d'achat de quota des producteurs de lait du Québec réalisées par le Système centralisé de vente des quotas (SCVQ). Afin d'assurer le bon fonctionnement du système, le Fonds d'administration avance les liquidités nécessaires au besoin.

Organismes contrôlés et satellites

La Fédération présente en note complémentaire les informations concernant les organismes contrôlés et satellites.

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Systèmes informatiques	5 ans

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, à l'exception des actions détenues dans la société Novalait inc. qui sont présentées à la valeur de consolidation.

3. DÉBITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes - qualité du lait \$	Fonds du pool \$	SCVQ \$	2003 Total \$	2002 Total \$
Entreprises laitières	-	-	-	150 725 109	-	150 725 109	140 758 013
Fonds de mise en commun interprovincial	-	-	-	9 736 323	-	9 736 323	10 007 265
Organismes apparentés	23 321	-	-	-	-	23 321	24 653
Organismes provinciaux et national	-	-	64 200	-	-	64 200	58 847
Producteurs	-	-	-	-	635 227	635 227	1 003 798
Autres	168 578	13 119	9 036	6 677	-	197 410	205 490
	191 899	13 119	73 236	160 468 109	635 227	161 381 590	152 058 066

4. RÉSERVE D'AJUSTEMENTS - SYSTÈME CENTRALISÉ DE VENTE DES QUOTAS

La réserve d'ajustements représente la valeur monétaire du quota que le Système centralisé de vente des quotas a généré ou pris en charge afin d'obtenir un équilibre entre les offres de vente et les offres d'achat.

5. SOLDE À VERSER AUX ENTREPRISES LAITIÈRES ET AUX PRODUCTEURS EN VERTU DES CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ DU LAIT - FONDS D'INDEMNISATION

Au 31 décembre, le solde 36 982 \$ à verser aux entreprises laitières et aux producteurs (43 424 \$ en 2002) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières. Les transformateurs et les producteurs demeurent responsables de tout déficit encouru.

6. PLACEMENTS - FONDS D'ADMINISTRATION ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE - DES PRODUCTEURS DE LAIT - DU QUÉBEC

	2003 \$	2002 \$
Parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, et actions de catégorie A du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., au coût	52	52
Parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, et actions de catégorie A de Gestion C.I.A.Q. inc., au coût	80	100
Actions et souscription d'actions ordinaires de catégorie A de Novalait inc., à la valeur de consolidation au 31 juillet (coût: 2 692 008 \$ en 2003 et 2 424 108 \$ en 2002)	803 275	751 967
Avance au Fonds de développement de l'industrie laitière du Québec (en fidéicommis), au coût	136 842	130 036
	940 249	882 155

7. IMMOBILISATIONS – FONDS D'ADMINISTRATION

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2003 Valeur comptable nette \$	2002 Valeur comptable nette \$
Matériel et systèmes informatiques	3 596 601	3 097 441	499 160	387 252

La dépense d'amortissement pour l'exercice s'élevé à 202 938 \$ (286 389 \$ en 2002).

8. CRÉDITEURS

	Fonds d'administration \$	Fonds de publicité et promotion \$	Programmes – qualité du lait \$	Fonds du pool \$	Fonds d'indemnisation \$	SCVQ \$	2003 Total \$	2002 Total \$
Entreprises laitières	-	-	58 271	-	109 021	-	167 292	149 445
Organismes apparentés	1 003 140	-	36 081	91 032	-	-	1 130 253	1 020 641
Organismes provinciaux et national	-	3 072 567	-	-	-	-	3 072 567	3 938 939
Producteurs	-	-	-	146 409 341	517	18 231 837	164 641 695	153 122 484
Transporteurs	-	-	-	5 735 406	-	-	5 735 406	5 931 706
Autres	1 376 193	47 413	17 401	17 958	-	-	1 458 965	1 571 956
	2 379 333	3 119 980	111 753	152 253 737	109 538	18 231 837	176 206 178	165 735 171

9. ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'administration		Fonds de publicité et promotion		Programmes – qualité du lait	Fonds de développement		2003 Total \$	2002 Total \$
	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Investis en immobilisations \$	Libres d'affectations \$	Libres d'affectations \$	Affectés à Novalait inc. et au FDILQ (en fidéicomis) \$	Libres d'affectations \$		
Soldes au début	379 201	8 036 953	8 051	4 910 821	1 120 676	882 003	496 520	15 834 225	16 523 893
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(200 501)	127 002	(2 437)	508 064	1 659	58 114	34 211	526 112	(689 668)
Acquisitions d'immobilisations	320 460	(320 460)	(5 614)	5 614	-	-	-	-	-
Soldes à la fin	499 160	7 843 495	-	5 424 499	1 122 335	940 117	530 731	16 360 337	15 834 225

10. RECETTES PROVENANT DES VENTES DE LAIT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Le détail des recettes provenant des ventes de lait s'établit comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Ventes provinciales	1 715 432 014	1 529 542 890
Ventes interprovinciales	60 688 780	60 129 017
Résultat des péréquations canadiennes pour la mise en commun des ventes de lait	34 067 981	44 107 378
	1 810 188 775	1 633 779 285

11. SOLDE À VERSER AUX PRODUCTEURS – FONDS DU POOL

Le montant de 4 759 281 \$ à verser aux producteurs (4 868 747 \$ en 2002) est sujet à ajustements après révision par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de l'utilisation des quantités de lait reçues par les entreprises laitières.

12. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MISE EN COMMUN DES FRAIS DE TRANSPORT – FONDS DU POOL ET FONDS D'INDEMNISATION

Depuis août 1998, les producteurs de lait du Québec ainsi que ceux de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard participent à la mise en commun des frais de transport du lait.

Le détail des frais de transport et de mise en commun des frais de transport s'établit comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Frais de transport	61 407 962	57 274 169
Résultat de la péréquation interprovinciale pour la mise en commun des frais de transport	4 157 756	2 772 725
	65 565 718	60 046 894

13. ÉVENTUALITÉS

La Fédération fait l'objet de réclamations dans le cours normal de ses activités qui ne devraient pas individuellement ou globalement avoir des répercussions financières importantes.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les présents états financiers.

14. ENGAGEMENTS

Location de locaux commerciaux

Le bail entre la Fédération et l'Union des producteurs agricoles prévoit un loyer annuel de 217 224 \$ ainsi qu'une clause d'ajustement couvrant les taxes.

Convention de l'immeuble

La Fédération s'est engagée, au moyen d'une convention, à partager avec l'Union des producteurs agricoles et autres partenaires de la Maison de l'UPA le gain net (ou la perte nette) réalisable lors de la cession de l'immeuble. La part de la Fédération s'élève à 16,92 % en 2003. Cette convention prévoit également des modalités de partage advenant le retrait de partenaires sans que l'immeuble soit cédé.

Cette convention est d'une durée indéterminée et la Fédération peut se retirer sur préavis de douze mois.

Dosage des composants pour le paiement du lait

La Fédération, conjointement avec les organismes accrédités et représentant les entreprises laitières, a signé un contrat de service pour le dosage des composants pour le paiement du lait. L'entente, d'une durée de cinq ans, s'est terminée en mai 2003. Les parties ont convenu de prolonger ce contrat jusqu'à la mise en route du programme d'analyse basé sur des échantillons de lait frais prévue durant l'année 2004. La partie estimative des coûts payables par la Fédération s'établit à 28 000 \$ mensuellement.

Coût de production

La Fédération a signé un protocole d'entente sur l'enquête sur les coûts de production sur les entreprises laitières pour les années civiles 2004 et 2005. Les versements futurs s'établissent comme suit : 150 000 \$ en 2004, 349 970 \$ en 2005 et 172 970 \$ en 2006.

Le contrat de recherche couvrant le coût de production de l'année civile 2003 vient à échéance en juin 2004. Un dernier versement de 190 000 \$ sera effectué sur la livraison du coût de production.

Recherches

Une convention de recherche a été signée pour la réalisation d'une étude qui se terminera en 2004. Les versements de l'année 2004 s'élèvent à 12 500 \$.

Matériel de formation sur la gestion de la qualité du lait

La Fédération a signé une offre de partenariat pour le développement de matériel de formation sur la gestion de la qualité du lait. L'entente d'une durée de trois ans se termine en 2004. La partie des coûts payables par la Fédération s'élève à 31 000 \$ pour l'année 2004.

Autres

La Fédération a accepté de participer au financement de deux projets d'intérêt pour la production laitière, soit un projet de chaire universitaire en mise en marché collective et un projet sur la valorisation et la promotion de la profession agricole.

Les déboursés annuels prévus pour ces projets s'établissent à 189 000 \$ en 2004, à 54 500 \$ pour les années 2005 à 2009 et à 27 500 \$ en 2010.

15. ORGANISMES CONTRÔLÉS ET SATELLITES

La Fédération détient 52 % des parts sociales du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, 52 % du capital-actions du Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., 40 % des parts sociales du Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, 40 % du capital-actions de Gestion C.I.A.Q. inc. et 50 % du capital-actions de la société Novalait inc.

Aucun de ces organismes n'a été consolidé dans les états financiers de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (PATLQ)

Le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec, société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, le Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec inc., société constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La mission du PATLQ est d'offrir à ses clients (producteurs laitiers dans les espèces bovines et caprines) des services de gestion incluant la collecte, la certification, le traitement, l'analyse des données, les analyses en laboratoire et la vulgarisation en matière de gestion des troupeaux laitiers.

Centre d'insémination artificielle du Québec

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (C.I.A.Q.), société en commandite, est constitué en vertu des articles 2236 et suivants du Code civil du Québec. Les affaires de la société sont gérées par le commandité, Gestion C.I.A.Q. inc., société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec.

La société a pour objet de promouvoir la recherche et le développement dans les domaines de l'amélioration génétique et des nouvelles techniques de reproduction ainsi que de promouvoir l'insémination artificielle, de commercialiser la semence de taureaux et de rendre des services aux producteurs de lait et de bovins.

Novalait inc.

Novalait inc. est constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* du Québec. La société a pour mission d'assurer, par son leadership et ses actions, le développement et la valorisation des connaissances et des innovations en vue de favoriser la croissance durable de l'industrie laitière du Québec.

Les états financiers condensés de Novalait inc. au 31 juillet se présentent comme suit :

	2003 \$	2002 \$
Situation financière		
Total des actifs	1 801 070	1 679 473
Total des passifs	194 521	175 540
Capitaux propres	1 606 549	1 503 933
	1 801 070	1 679 473
Résultats des activités		
Total des produits	101 982	115 662
Total des charges	535 166	640 461
Insuffisance des produits sur les charges	(433 184)	(524 799)
Flux de trésorerie		
Sorties de fonds – activités d'exploitation	(356 645)	(417 699)
Sorties de fonds – activités d'investissement	-	(99 005)
Entrées de fonds – activités de financement	536 278	558 224
Augmentation des liquidités	179 633	41 520

16. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION

	2003 \$	2002 \$
(Augmentation) diminution des débiteurs	(9 323 524)	1 021 481
Diminution (augmentation) des frais imputables au prochain exercice	67 649	(46 985)
Augmentation (diminution) des créditeurs	10 471 007	(5 998 442)
Diminution des revenus reportés	(20 907)	(7 070)
	1 194 225	(5 031 016)

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers, la Fédération a conclu les opérations suivantes :

	2003 \$	2002 \$
Union des producteurs agricoles (Loyer, services techniques, services informatiques et revenus d'intérêts)	861 982	664 578
Syndicats régionaux (Versements pour les budgets d'opérations et les frais de transport)	3 117 705	2 841 560
Programme d'analyse des troupeaux laitiers du Québec (Analyses de laboratoire et autres services)	402 421	367 656
<i>Le producteur de lait québécois</i> (Ventes d'espaces publicitaires)	48 599	54 075